

Caryer amer,
Caryer blanc,
Caryer tomenteux,
Chicot du Canada,

Erable à fruits laineux,
Orme roux,
Peuplier du Canada,
Platane d'Occident,

Je vais mentionner ici deux espèces d'arbres, qui ne sont pas indigènes dans la province de Québec, mais qui se prêtent bien à la culture, sous nos latitudes, jusqu'à une trentaine de lieues en bas de Québec, d'après des essais de plusieurs années. Ces arbres offrent, l'un, le noyer, l'avantage de représenter une grande valeur commerciale, et l'autre la qualité d'une croissance très rapide jointe à celle de donner du sucre au bout de 7 ou 8 ans de croissance. Ce sont : le *négondo à feuilles de frêne*, et le *noyer noir*. Le noyer a été décrit dans le chapitre traitant des essences propres à Ontario, et l'autre l'est au chapitre qui concerne Manitoba, où il est indigène.

J. C. CHAPAIS.

BIBLIOGRAPHIE.

Guide illustré du sylviculteur canadien, par J. C. CHAPAIS. L. L. B., membre du comité général de l'Association forestière de la province de Québec, Canada; illustré de 126 gravures. Montréal, Eusèbe Sénécal et fils, imprimeurs-éditeurs, 6, 8 et 10, rue St-Vincent. 1883.

M. J. C. Chapais, auteur de ce *Guide* intéressant, en a fait la dédicace au R. P. A. Paradis, O. M. I., son ami de cœur et son compagnon de collège, en même temps que le dessinateur de la jolie gravure placée en tête du livre. C'est un emblème de la sylviculture représentée par une croix en bois non dégrossi; sur le bras de cette croix est enroulé un ruban portant sur ses plis ces mots tirés du Psalmiste, et si bien appropriés au sujet : *Tunc exultabunt omnia ligna sylvarum*. Ps. 95. 12. Une feuille d'érable et divers instruments employés pour le défrichement des forêts et la plantation des arbres sont appuyés sur la croix. Un joli petit paysage orne le fond du tableau.

L'ouvrage en question est divisé en quatre parties distinctes, sous les titres suivants : conservation des forêts; réparation des forêts; création des forêts: sujets spéciaux se rattachant à la sylviculture.

Après avoir donné quelques considérations générales, M. Chapais expose les devoirs du gouvernement pour la conservation des forêts.

"Le premier jalon à poser dans la bonne voie, dit-il, est de ne concéder aux colons aucun terrain boisé impropre à la culture. Ce premier pas fait, il faudrait ensuite réglementer la coupe générale du bois de commerce, de manière que tout celui qui n'a pas la grosseur voulue restât debout."

Le colon devrait aussi être astreint à des lois spéciales, le forçant, par exemple, de garder sur sa terre des lois non défrichés. Ce dernier, ainsi que les touristes, les chasseurs et les pêcheurs devraient être soumis à des règles strictes, eu égard aux dangers des incendies allumés bien trop souvent par les imprudences dont ils se rendent coupables. M. Chapais s'adresse aussi aux sociétés agricoles comme les cercles, qui pourraient coopérer largement à l'œuvre de la réparation et de la conservation des forêts, en instituant des concours pour les travaux opérés dans cette direction.

L'auteur se montre très favorable au reboisement, et il s'élève avec beaucoup de raison contre ceux qui croient que c'est un travail inutile, parce qu'ils s'imaginent qu'ils n'en jouiront pas. Il conseille de reboiser dans les clairières, sur les pentes, les collines et les montagnes, sur les terrains impropres à la culture, les terrains stériles, comme ceux où la pierre domine, les tourbières. Quant aux arbres qu'il convient le mieux de planter, l'auteur propose les essences indigènes, dont il donne un tableau complet. Ce tableau a dû

coûter énormément de travail à son auteur, ainsi que la description des essences forestières communes à toutes les provinces de la confédération, qui comprend 86 pages du *Guide*.

La dernière partie se rattache à des sujets spéciaux concernant la sylviculture, tels que la valeur des bois comme combustible et bois de service. M. Chapais en a dressé un tableau comparatif. Il traite ensuite des incendies dans les forêts, de leurs causes, des moyens de les prévenir et de les combattre; de la fête des arbres; de l'éducation forestière; des associations forestières.

Ces divers chapitres sont traités de main de maître. L'auteur a eu le talent de rendre agréable un sujet aussi aride en apparence. On sent à la lecture de son ouvrage qu'il possède à fond cette science de la sylviculture, et qu'à une solide théorie il pourrait joindre, s'il en était requis, une pratique sûre.

Le *Guide* est imprimé avec goût sur un papier de bonne qualité. Les gravures sont faites avec soin et répandues à profusion. On peut se le procurer en envoyant par lettre enregistrée \$1.00 à l'adresse de M. J. C. Chapais, assistant rédacteur du *Journal d'Agriculture*, département de l'Agriculture et des travaux publics, Québec. *Courrier du Canada*.

LA FIENTE DES POULES.

(Extrait du *Poussin*.)

Nos lecteurs ont dû remarquer que depuis la fondation du *Poussin* tous nos efforts tendent, dans cette revue, à vulgariser l'élevage des animaux de basse-cour. Le seul but que nous nous proposons et à la réalisation duquel nous nous attachons de toutes nos forces, c'est celui de faire sentir combien la gallinoculture est pleine d'intérêt et combien ses "produits" sont divers et susceptibles d'être utilisés avec profit.

Au nombre de ces "produits", nous avons énuméré la chair de la poule, ses plumes, ses œufs, et nous avons indiqué les usages et les bénéfices que l'on en tire. Il est encore une source de rapports que nous n'avons pas suffisamment mise en lumière et qui pourtant mérite l'attention de tout éleveur véritablement économe. C'est la fiente de la poule. Elle doit figurer dans les recettes sagement prévues et sagement établies, car elle forme un engrais de haute valeur et sur le prix duquel les agronomes ne se trompent pas; nous n'en voulons pour exemple que cette citation de M. Louis Léouzon, fort compétent en l'espèce, comme chacun sait.

Notre confrère dit textuellement ceci dans un de ses articles :

"Quoique inférieur au guano du Pérou, c'est, de tous les engrais de ferme, de beaucoup le plus concentré, car, tandis que le fumier contient rarement plus de 0,75 p. 100 d'ammoniaque, selon le Dr Vœleker, la colombine renferme, à l'état frais une quantité de matières organiques azotées et de sels ammoniacaux capable de produire, après décomposition finale, 2 pour 100 d'ammoniaque.

"La manière la plus économique d'employer cet engrais c'est d'en former un compost avec de la terre sèche, de l'argile brûlée, des cendres de mauvaises herbes, et autres substances semblables. Mélangé avec environ deux fois son poids de matières terreuses de cet espèce, il sera bientôt transformé en une poudre convenablement sèche, facile à étendre à la volée sur le sol, ou au semoir à engrais, et fort appréciée pour le jardinage."

Comme on le voit, nous ne sommes pas seul à recommander l'emploi de la fiente comme engrais, et nos lecteurs, qui ont pour eux quelque expérience partagent sans nul doute notre avis. Ce sujet d'économie domestique est très important, et il possède, de plus, le mérite d'être entièrement d'actualité, car c'est à cette époque de l'année qu'il est opportun de répandre les matières fécondantes dans les champs.